



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Ixelles
Service de l'Urbanisme
Monsieur Yves Rouyet
Echevin de l'Urbanisme
Chaussée d'Ixelles, 168
B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 24/04/2023

N/Réf. : IXL20683_707_PU
Gest. : AH
V/Réf. : CIT/URB/AS/PU2022/520
Corr: G. Loundja Okandjo
NOVA : 09/XFD/1865200

IXELLES. Rue de la Paix 44
(= partiellement en zone de protection de l'Église Saint-Boniface)
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : Mettre en conformité la division des étages en 2 logements, l'aménagement d'une terrasse et les transformations en façade, changer l'utilisation du commerce en commerce de services (restaurant).

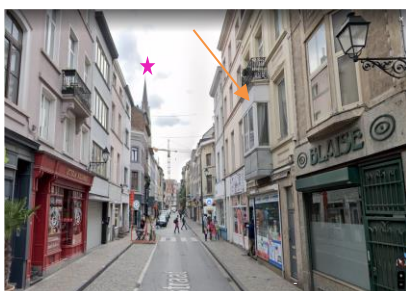
Avis de la CRMS

Monsieur l'Échevin,

En réponse à votre courrier du 11/04/2023, reçu le 12/04/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 19/04/2023, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du projet © Brugis



Implantation de l'immeuble par rapport au bien classé @ Google Streetview



État actuel et projeté de la façade, photo et plan joints à la demande



Selon la CRMS, les actes et travaux consignés dans le dossier n'ont quasi pas d'impact sur les perspectives vers et depuis l'église classée située à proximité. Sous cet angle, la demande n'appelle pas de remarques d'ordre patrimonial.

La rénovation de la façade, dont « l'état existant » présente un aspect peu esthétique, aura aussi un effet positif sur les qualités intrinsèques du bien et sur celles du front bâti. La CRMS demande cependant de mieux inscrire le projet dans la typologie architecturale néoclassique (retrouver le ton clair de la façade du rez-de-chaussée, réaliser la loggia dans un ton clair, revoir les divisions des fenêtres de la loggia, etc.).

Les autres points de la demande relèvent d'un examen urbanistique plutôt que patrimonial.

Veuillez agréer, Monsieur l'Échevin, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


C. FRISQUE
Président

c.c. : milleclef@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mbriard@urban.brussels ; bnlemmens@urban.brussels ; grobart@urban.brussels ; svanwayenberge@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; crms@urban.brussels ; urban_avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; gauthier.loundja@ixelles.brussels

1/1